Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260624-2026_24_JUN_09-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 juin 2026 à 18 h 15

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 38

Ayant donné procuration : 4

Absent : 1

Votants : 42

Date de convocation
18 juin 2026

Le 24 juin 2026 à 18 h 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Victor BONNOT, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents
Victor BONNOT, Marc PICQUETTE, Catherine LEMAITRE, Boris GUILLOU, Isabelle IMBERT, Lucile MOGLIA, Bernard CROGUENNEC, Jennifer LE DU, Adil BOUKLATA, Françoise AMOSSÉ-MEVEL, Jean-Charles MINIER, Marina ANDRÉ, Joëlle CONIN, René SAVIDAN, Marie-Chantal NACIRI, Annie MILIN, Marie-Hélène REIGNIER, Pascal CONNEN, Laurence COINTOT, Gwennaël TANO, Jérôme GABOREL, Stéphanie BILLON, Saïd BENDARRAZ, Jean-Christophe LE GOT, Charlotte GIANNOLI, Caroline DANIEL, Maxime DUMOULIN, Emma POEDRAS, Didier LE BUHAN, Blandine CLAESSENS, Stéphane FAVRAIS, Hervé GUIHARD, Cigdem AKTAS, Aline LE BOËDEC, Nadia DRUILLENNEC, Thibaut LE HINGRAT, Henri ALLOY, Pierre-Yves THOMAS.

Absents excusés ayant donné pouvoir
Laurent LUTSE pouvoir à Marc PICQUETTE
Alain ATLAN pouvoir à Lucile MOGLIA
Jules ROOS pouvoir à Emma POEDRAS
Stéphane L'HER pouvoir à Thibaut LE HINGRAT

Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir
Raphaël LE MÉHAUTÉ

Secrétaire de séance
Caroline DANIEL

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260624-2026_24_JUN_09-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

République Française

Séance du 24 juin 2026
Rapporteur : M. GUILLOU

Conseil municipal

Délibération

9 - Budget principal de la Ville – Affectation du résultat - Exercice 2025

Exposé des motifs

Conformément aux instructions comptables M57, le Conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte financier unique 2025 du budget principal de la Ville s'élevant à 4 382 226,80 €. Il est proposé de procéder à :

- une affectation en section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 2 880 706,75 €. Cette opération permet notamment de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ;
- une inscription en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) pour le solde d'un montant de 1 501 520,05 €.

AFFECTATION DE RESULTAT	

FONCTIONNEMENT – RESULTAT N-1	MONTANT
A – Résultat de l'exercice 2025	+2 784 936,32 €
B - Résultat antérieur reporté	+1 597 290,48 €
C - Résultat à affecter (=A+B)	**+4 382 226,80 €**

INVESTISSEMENT – RESULTAT N-1	MONTANT
D – Solde d'exécution d'investissement N-1	+796 890,23 €
E – Solde des restes à réaliser	-3 677 596,98 €

F – BESOIN DE FINANCEMENT	-2 880 706,75 €
AFFECTATION AU 1068	**+2 880 706,75 €**

REPORTS à NOUVEAU	**+1 501 520,05 €**

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L. 2311-5 et L. 2331-8 ;

Vu la délibération n° 6 du Conseil municipal du 24 juin 2026, portant sur l'adoption du compte financier unique du budget principal de la Ville pour l'exercice 2025 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances ;

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260624-2026_24_JUN_09-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

AFFECTE en section d'investissement (compte 1068) un montant de 2 880 706,75 €.

INSCRIT en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) un montant de 1 501 520,05 €.

Présents : 38	Pouvoirs : 4	Total : 42	Exprimés : 41
Voix Pour : 41	Voix Contre : 0	Abstention : 1	

Abstention : Henri ALLOY

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Victor BONNOT	Mme Caroline DANIEL

MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor)